

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires sociales,
de la Famille et de la Santé

Bulletin des travaux

Mardi 23 avril 2024

La commission s'est réunie à 14h10 sous la présidence de Mme Farida Tahar, première vice-présidente.

1. Suivi de l'avis rendu par le Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes suite aux auditions relatives aux « Places d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales »

doc. 152 (2023-2024) n° 1

Décisions

- A l'unanimité des 8 membres présents, Mme Leila Agic a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu les exposés de Mme Isabelle Emmery et de M. Ahmed Mouhssin, rapporteurs du Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des recommandations reprises dans l'avis :

Recommandations générales :

- La première recommandation a été adoptée à l'unanimité des 8 membres présents.
- Les recommandations 2 à 23 ont été adoptées à l'unanimité des 8 membres présents.

Recommandations spécifiques au secteur sans-abri :

- La première recommandation a été adoptée à l'unanimité des 8 membres présents.
- Les recommandations 2 à 6 ont été adoptées à l'unanimité des 8 membres présents.
- L'ensemble de l'avis reprenant l'ensemble des recommandations du Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a été adopté à l'unanimité des 8 membres présents.
- Il a été fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

2. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : Mme Leila Agic, Mme Latifa Ait-Baala, Mme Ariane de Lobkowicz, Mme Isabelle Emmerly (supplée M. Ibrahim Donmez), Mme Fadila Laanan, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar (présidente) et Mme Viviane Teitelbaum (remplace M. David Weytsman, excusé).

Membre absents : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Jean-Pierre Kerckhofs, M. Emin Ozkara et Mme Laurence Willemse.